

Parlamentsdienste

Services du Parlement

Servizi del Parlamento

Servetschs dal parlament



Commissions de la science, de
l'éducation et de la culture
Secrétariat
CH-3003 Berne
Tél. 058 322 99 22
www.parlement.ch
wbk.csec@parl.admin.ch

**La Commission de la science, de
l'éducation et de la culture du
Conseil des États pendant la
49^e législature 2011 – 2015**



Wassily Kandinskys «rétrospective» (1924)

Table des matières

1	Mandat	3
2	Objets traités pendant la 49e législature (2011-2015)	4
2.1	Répartition par type d'objet	5
2.1.1	Objets traités	5
2.1.2	Auditions	7
2.2	Initiatives populaires et projets émanant du Conseil fédéral	8
2.3	Élaboration d'un projet	9
3	Composition de la commission et sous-commissions, Délégation et participations officielles aux rencontres internationales	10
3.1	Présidence	10
3.2	Membres de la commission	10
3.3	Sous-commissions	10
3.4	Délégations et participation à des rencontres internationales	10
3.4.1	Délégations qui ont participé à des rencontres à l'étranger.....	10
3.4.2	Accueil de délégations étrangères en Suisse	11
3.5	Secrétariat.....	11
4	Nombre et durée des séances	12
4.1	Commission	12
4.2	Sous-commission	12
5	Perspective	12



1 Mandat

Conformément à l'art. 44, al. 1, de la loi sur le Parlement (LParl), les commissions législatives :

- a. procèdent à l'examen préalable des objets qui leur ont été attribués ;
- b. examinent et tranchent les objets sur lesquels elles sont appelées à statuer définitivement en vertu de la loi ;
- c. suivent l'évolution sociale et politique dans leur domaine de compétences ;
- d. élaborent des propositions visant à résoudre des problèmes relevant de leur domaine de compétences ;
- e. veillent, dans leur domaine de compétences, à ce que des évaluations de l'efficacité soient effectuées; à cette fin, elles soumettent des propositions aux organes concernés de l'Assemblée fédérale ou donnent un mandat au Conseil fédéral ;
- f. tiennent compte des résultats des évaluations de l'efficacité.

Par décision du bureau du 5 décembre 2011, les Commissions de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) se sont vu attribuer les domaines de compétences suivants :

- sciences ;
- formation (encouragement de la formation, recherche en éducation, perfectionnement et formation continue, etc.) ;
- recherche, technologie et innovation (encouragement de la recherche et de l'innovation, évaluation des choix technologiques, éthique de la recherche, recherche en matière d'agriculture) ;
- communautés linguistiques et culturelles (promotion du plurilinguisme, compréhension et échanges, liberté des langues, minorités ethniques) ;
- culture et établissements culturels (y compris les institutions culturelles, le patrimoine culturel, la protection et le transfert des biens culturels) ;
- sport ;
- générations et sociétés ;
- enfance et jeunesse ;
- questions d'égalité ;
- protection des animaux.

2 Objets traités pendant la 49^e législature (2011-2015)

Les domaines de compétences, attribués par le bureau, amènent la CSEC à traiter des dossiers en collaboration avec tous les départements.

Ainsi, le DFAE travaille avec la commission dans les dossiers relatifs à la recherche internationale, à la culture ainsi qu'aux grandes expositions internationales et universelles.

Avec le DFI, la commission traite des questions culturelles, de la protection du patrimoine, de la formation dans le secteur sanitaire, de la recherche dans les secteurs éthiquement sensibles, de la formation musicale et linguistique, des statistiques de la Confédération ainsi que de la protection de la jeunesse et des minorités.

La CSEC traite les dossiers du DFJP liés aux questions d'égalité homme-femme (y compris la parité salariale) ainsi qu'aux discussions sur le futur de la famille dans l'optique de la protection de la jeunesse. Elle collabore avec ce département dans des dossiers qui nécessitent des analyses juridiques portant sur d'autres domaines de compétences.

Dans le domaine du sport, la commission traite les dossiers en collaboration avec le DDPS.

Les dossiers relatifs au délégué fédéral au plurilinguisme ainsi que certains dossiers relatifs à la Direction générale des douanes (en particulier aux biens culturels spoliés et à l'importation d'animaux rares) sont traités avec le DFF.

La plupart des dossiers de la commission relèvent de la responsabilité du DEFR. Il s'agit principalement de thématiques traitées par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, par la Commission pour la technologie et l'innovation, par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle ainsi que par le Domaine des écoles polytechniques fédérales.

Les dossiers du DETEC sont ceux qui portent sur le génie génétique. L'utilisation judicieuse et responsable des technologies de l'information et de la communication dans une optique de protection de la jeunesse est également traitée conjointement avec ce département. Finalement, tous les dossiers qui ont une répercussion au niveau de la protection de l'environnement sont également traités avec le DETEC.

2.1 Répartition par type d'objet

2.1.1 Objets traités

La Commission de la science de l'éducation et de la culture du Conseil des États (CSEC-CE) a procédé à l'examen préalable de 196 objets, qui se répartissent comme suit :

	Type d'objet	Nombre	Remarques
a.	Initiatives populaires	3	
b.	Projets d'arrêtés du Conseil fédéral	20	
c.	Rapports du Conseil fédéral	16	<i>dont 5 ont été traités par le Conseil</i>
d.	Co-rapports	6	
e.	Consultation relative aux projets d'ordonnance et aux mandats de négociation du Conseil fédéral	4	<i>3 projets d'ordonnance 1 mandat de prestations (EPF)</i>
f.	Examen préalable des initiatives parlementaires	0	
g.	Avis sur les examens préalables conclus par une décision positive de la CSEC du Conseil national (CSEC-N)	11	<i>3 « donner suite » 7 « ne pas donner suite » (3 initiatives de commission de la commission du CSEC-N) 1 suspension</i>
h.	Examens préalables d'initiatives des cantons	2	<i>2 « ne pas donner suite »</i>
i.	Élaboration d'un projet (iv. pa. / iv. ct. 2 ^e phase, iv. comm.)	0	
j.	Projet émanant de l'autre conseil (initiatives parlementaires élaborées par une commission du Conseil national)	2	<i>1 approbation 1 rejet</i>

k.	Interventions de la commission	9	4 motions 5 postulats
l.	Motions de l'autre conseil (et motions du Conseil des États modifiées par le Conseil national)	47	20 approbations 23 rejets 3 examens préalables 1 suspension
m.	Pétitions	21	16 « ne pas donner suite » 2 suspensions 3 selon art. 126, al. 2, de la loi sur le Parlement dans le cadre du traitement des objets
n.	Objets internes	54	
o.	Cas particuliers	1	Jeux olympiques d'hiver Suisse 2022 (12.091) : la commission n'est pas entrée en matière, car l'objet a été liquidé après le vote négatif du canton des Grisons.
	Total	196	

Le type de dossiers traités donne une indication du travail effectué par la commission. Il ne faut pas oublier que certaines thématiques traitées ne se prêtent pas à des changements d'orientation à court terme. Il s'agit, dans la plupart des cas, de sujets dont l'impact à court et moyen terme est difficile à évaluer.

Au cours de la 49^e législature, 12 % des dossiers traités par la commission étaient des projets du Conseil fédéral et d'initiatives populaires, 26 % de motions, 7 % d'initiatives parlementaires et cantonales et 11 % de pétitions. Avec les projets élaborés par la commission sœur, on peut conclure que presque 60% des dossiers traités par la commission sont passés au Conseil.

Les objets restants ne sont pas dépourvus d'intérêt et de conséquences. Si les co-rapports, les consultations et les examens de rapports du Conseil fédéral représentent environ 13 % des dossiers, les objets internes constituent un peu plus d'un quart des dossiers de la CSEC. L'action de la commission est parfois peu visible, mais celle-ci arrive à orienter les résultats avec les instruments dont elle dispose. En effet, très souvent les sujets traités impliquent, horizontalement,

une multiplicité d'acteurs actifs simultanément et, verticalement, différents niveaux de responsabilité.

2.1.2 Auditions

Pour analyser et approfondir les 196 objets traités lors de la 49^e législature, la commission a procédé à 48 auditions de personnes externes à l'administration fédérale.

La commission a procédé à 10 auditions liées à des objets du Conseil fédéral, 1 à une initiative populaire, 3 à des motions et 2 à des initiatives parlementaires. Les auditions relatives à des objets internes ont été plus nombreuses : on en dénombre 32.

Au total, pendant la législature, la commission a entendu 224 interventions, dont 79 ont été prononcées par 32 des personnes auditionnées.

Si certaines de ces auditions ont simplement permis à la commission de recueillir des informations utiles à sa prise de décision, d'autres ont été l'occasion pour la commission d'inciter les participants à modifier ou à améliorer leur pratique ou leur projet. Parfois, ces auditions ont poussé la commission à déposer des initiatives ou des motions pour combler les lacunes dans ses différents domaines de compétence. D'autres encore ont rassuré les députés sur le travail de l'administration et des différents acteurs. Enfin, dans certains cas, la commission a constaté qu'il lui manquait des informations, qu'elle a alors pu réclamer, directement ou au moyen de postulats.

2.2 Initiatives populaires et projets émanant du Conseil fédéral

Les détails concernant les différents objets sont disponibles sur [Curia Vista](#).

La commission a examiné les quatre initiatives populaires suivantes :

- [09.095](#) n jeunesse + musique. Initiative populaire
- [13.058](#) n Initiative populaire sur les bourses d'études et révision totale de la loi sur les contributions à la formation
- [14.092](#) n Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire. Initiative populaire

Les projets du Conseil fédéral :

- [11.058](#) n Circulation des espèces de faune et de flore protégées. Loi
- [11.059](#) n Loi sur les épizooties. Modification
- [11.060](#) é Loi sur la protection des animaux. Modification
- [11.069](#) n Loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation. Révision totale
- [12.015](#) é n Loi fédérale sur le soutien des associations faïtières de la formation continue
- [12.032](#) n Installations sportives d'importance nationale. Aides financières (CISIN 4)
- [12.033](#) é Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2013-2016 (17 projets)
- [12.055](#) n Exposition universelle 2015 de Milan
- [12.079](#) né Plan d'action "Recherche énergétique suisse coordonnée". Mesures pour les années 2013 à 2016 (4 projets)
- [12.091](#) n Jeux olympiques d'hiver Suisse 2022. Contributions de la Confédération
- [13.022](#) n Encouragement de la recherche et de l'innovation pendant les années 2014-2020. Financement (2 projets)
- [13.023](#) é Programmes d'éducation de l'UE. Participation de la Suisse 2014-2020
- [13.038](#) n Loi fédérale sur la formation continue



- [13.051](#) é Diagnostic préimplantatoire. Modification de la Constitution et de la loi sur la procréation médicalement assistée (2 projets)
- [13.052](#) é Transmission de la formation suisse à l'étranger. Loi
- [13.062](#) n Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur. Risques biotechnologiques. Responsabilité et réparation
- [14.068](#) é Participation de la Suisse à l'infrastructure de recherche "Source européenne de spallation ESS". Crédit 2013 à 2016. Modification (2 projets)
- [14.096](#) é Encouragement de la culture pour la période 2016-2020 (10 projets)
- [14.097](#) n Loi sur les systèmes d'information de la Confédération dans le domaine du sport. Révision totale
- [15.031](#) n Parc National de l'Innovation en Suisse. Organisation et soutien (2 projets)
- [15.045](#) n Infrastructure de recherche European XFEL. Continuation de la participation (2 projets)

2.3 Élaboration d'un projet

La CSEC-CE n'a élaboré aucun projet d'acte cette législature.

3 Composition de la commission et sous-commissions, Délégation et participations officielles aux rencontres internationaux

3.1 Présidence

- Président session d'hiver 2011 – session d'hiver 2013 : Felix Gutzwiller
- Vice-présidente session d'hiver 2011 – session d'hiver 2013 : Géraldine Savary
- Présidente session d'hiver 2013 – session d'hiver 2015 : Géraldine Savary
- Vice-présidente session d'hiver 2013 – session d'hiver 2015 : Brigitte Häberli-Koller

3.2 Membres de la commission

- Composition de la commission à partir de la session d'hiver 2011 : *Gutzwiller, Savary, Altherr, Bieri, Bischofberger, Eder, Fetz, Germann, Häberli-Koller, Luginbühl, Maury Pasquier, Seydoux, Zanetti*

3.3 Sous-commissions

La commission n'a institué aucune sous-commission.

3.4 Délégations et participation à des rencontres internationaux

3.4.1 Délégations qui ont participé à des rencontres à l'étranger

Année 2012

17-19 juin 2012

Journée à Copenhague : Parliament TA Debate – knowledge policy-making (1 personne)

Année 2013

18 / 19 janvier 2013

1. Forum « il dialogo tra la Svizzera e l'Italia » (1 personne)

22-24 septembre 2013

Conférence EPTA à Kittilä, Laponie, Finlande (1 personne)



Année 2014

07 / 08 avril 2014

Conférence PACITA 2014 à Lisbonne (1 personne)

Année 2015

20 / 21 août 2015

Délégation à l'Exposition universelle de Milan en 2015 (7 personnes)

3.4.2 Accueil de délégations étrangères en Suisse

Année 2012

06 juin 2012

Rencontre avec une délégation de la Finlande (*Participant(e)s : 13 membres de la délégation avec 4 accompagnateurs/rices, 2 membres de la CSEC-CN, 2 membres de la CSEC-CE et une représentante du secrétariat de la commission*)

07 novembre 2012

Visite en Suisse d'une délégation du Comité consultatif de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales (*Participant(e)s : 3 membres de la délégation avec une accompagnatrice, 6 membres de la CSEC-CN, un membre de la CSEC-CE, une représentante du secrétariat de la commission, représentants/es des Commissions de politique extérieure (CPE), représentants/es de la délégation du Conseil de l'Europe et représentants/es de l'administration*)

3.5 Secrétariat

Jusqu'à août 2014

- Eliane Baumann-Schmidt, secrétaire de la commission
- Liselotte Schlegel, secrétaire adjointe de la commission
- Helene Spori, secrétaire administrative
- Mirjam Christe, secrétaire administrative

À partir d'août 2014

- Marcello Fontana, secrétaire de la commission
- Andreas Behr, secrétaire adjoint de la commission
- Helene Spori, secrétaire administrative

Les effectifs du secrétariat ont été renforcés par l'engagement ponctuel de boursiers.



4 Nombre et durée des séances

4.1 Commission

Ces travaux ont exigé au total 31 séances, équivalant à 42 jours de séances ou 198.75 heures (près de 6.4 heures par jour de séance en moyenne).

Durant les sessions ont eu lieu au total 4 séances.

4.2 Sous-commission

5 Perspective

Liste provisoire et non exhaustive des dossiers à traiter pendant la première partie de la 50e législature (2015-2019) :

- Innosuisse. Loi
- Loi sur les professions de la santé
- Modification de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr): renforcement de la formation professionnelle supérieure
- Révision totale de la loi fédérale sur l'analyse génétique humaine (LAGH)
- Vue d'ensemble de l'encouragement du sport par la Confédération
- Loi fédérale sur la coopération entre la Confédération et les cantons dans l'espace suisse de formation (Loi sur la coopération dans l'espace suisse de formation, LCESF)
- Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2017 à 2020
- Modification de la loi fédérale sur les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants
- Révision partielle de la loi fédérale sur les écoles polytechniques fédérales (gouvernement d'entreprise)
- Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins
- Modification de la loi sur le génie génétique (Intégration des résultats du PNR 59 et régions sans OGM) et ordonnance sur la coexistence
- Message relatif à l'approbation du Protocole facultatif du 19 décembre 2011 à la Convention relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989 établissant une procédure de présentation de communications
- Jeux Olympiques de la Jeunesse d'Hiver de 2020 à Lausanne